

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Mentoring politique : des attestations pour les participantes

PMM
Libreville/Gabon

Plusieurs mois après le lancement du mentoring politique de la femme gabonaise par le Premier ministre, Alain Claude Bilie-By-Nze, la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, a convié le 3 août 2023 les participantes à ce programme à une rencontre d'échanges.

Il était question pour la garde des Sceaux de gratifier la trentaine des participantes à la formation sur le mentoring politique à la remise d'attestations de participation audit concept. Celle des femmes dans la

sphère politique est, en effet, un enjeu majeur pour une société qui promeut l'égalité des genres. Aussi, leur contribution est une plus-value pour le développement socio-économique du Gabon. Le membre du gouvernement a, dans cette perspective, rappelé aux femmes la nécessité qui s'impose à elles de s'impliquer dans la chose politique.

"Le Président de la République accorde une place de choix à la femme gabonaise. Il revient à elle de saisir les opportunités qui lui sont données. La politique est le lieu où l'on aide à la formation des nouvelles générations", a indiqué Erlyne Antonela Ndembet-Damas, ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des droits de l'Homme.



La ministre Erlyne Antonela Ndembet-Damas remet son attestation à une participante au mentoring politique.

Miss "Flambeau d'Afrique" : le trône à une Gabonaise

AR
Libreville/Gabon

Sara Ngoua vient de remporter le prix de la 4e édition de Miss "Flambeau 2023" qui s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) dans la nuit de dimanche 30 juillet à lundi 31 juillet dernier.

Âgée à peine de 27 ans, la prétendante gabonaise a retenu l'attention du jury parmi 6 candidates dont deux Camerounaises, une Tchadienne, une Guinéenne et une Congolaise RDC. Le choix du jury porte sur l'intelligence, la créativité, le glamour, la beauté, la vision et l'ambition. Les candidates ont tour à tour défilé en tenue traditionnelle, de soirée, de créativité et de plage.

Mannequin, la lauréate gabonaise a participé à plusieurs défilés de mode et travaillé avec de nombreuses marques. Elle entend durant son mandat sensibiliser la jeunesse sur l'importance de la paix et du développement



Sara Ngoua, sacrée à Yaoundé au Cameroun, Miss «flambeau Afrique» 2023.

Photo: DR

durable. " Je suis toute émue et fière d'avoir représenté les couleurs de notre pays. Je tiens à remercier le ministère des Arts et de la Culture de mon pays, ma famille et les stylistes sans toutefois oublier le comité d'organisation de miss flambeau qui permet aux jeunes femmes de s'exprimer au travers de leur beauté et de leur culture" a-t-elle déclaré.

Sara Ngoua succède à la Camerounaise Sulamithe Engongomo.

Réhabilitation des CHR : à l'heure de la signature des marchés

R.H.A
Libreville/Gabon

Le ministre en charge de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong, a procédé mercredi dernier à la signature des marchés et des ordres de service en présence des entreprises recrutées pour la réhabilitation, le réaménagement et la construction des logements d'astreinte des Centres hospitaliers régionaux (CHR).

Ladite signature intervient dans le cadre du projet d'appui au secteur de la santé (PASS II) dans sa phase II. Cette étape du projet intervient quelques semaines après la construction et la réhabilitation de huit hôpitaux départementaux. Désormais il ne s'agira que de la réhabilitation, de l'extension et de l'équipement d'un CHU et de 3 CHU à l'intérieur du pays conformément à la convention



Un budget de 8 milliards est prévu pour la réhabilitation des CHR.

de crédit.

Ces travaux dont le coût déléve à 8 milliards devraient être exécutés par les entreprises sélectionnées conformément aux normes en matière de passation de marchés.

Pour Wilfried Mando, coordinateur national du PASS II, les travaux seront effectués

concomitamment à la prise en charge des malades dans ces structures hospitalières. " Aujourd'hui nous travaillerons en site occupé. C'est-à-dire une partie en activité de soins et l'autre réservée aux travaux. Nous avons de ce fait invité les entreprises à accélérer les travaux " a-t-il expliqué.